



Québec, le 23 décembre 2020

*Par courriel seulement*

Monsieur Mario Girard  
Président-directeur général  
Administration portuaire de Québec  
150, rue Dalhousie  
Québec (Québec) G1R 4M8

**OBJET :    *Projet Laurentia : Quai en eau profonde dans le port de Québec  
Secteur Beauport – Demande d'information suite au mémoire  
déposé par l'APQ***

Monsieur Girard,

Dans votre correspondance du 23 décembre 2020, vous indiquez que l'Administration portuaire de Québec (le promoteur) souhaite continuer à travailler à l'optimisation du projet Laurentia en concertation avec les autorités gouvernementales de tous les paliers. Pour ce faire, elle considère qu'un délai dépassant l'échéancier restant du processus d'évaluation environnemental est nécessaire.

Étant donné qu'elle conclut dans son rapport que le projet aurait des effets importants, notamment sur le poisson et son habitat, la qualité de l'air et la santé humaine, l'Agence demande au promoteur de poursuivre son travail d'optimisation avec ses partenaires et de lui fournir l'ensemble des modifications et informations qu'il juge manquantes et qui sont susceptibles de réduire de façon substantielle les effets résiduels négatifs du projet et d'éclairer la prise de décision. L'Agence demande également au promoteur de préciser l'échéancier prévu pour déposer ces nouvelles informations.

Tel que le prévoit la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale 2012*, le temps pris par le promoteur pour répondre à cette demande d'information n'est pas compris dans le calcul du délai dont dispose le ministre de l'Environnement et du Changement climatique pour prendre sa décision.

.../2



Pour toute question, je vous invite à communiquer avec Stéfanie Larouche-Boutin par courriel à [stefanie.larouche-boutin@canada.ca](mailto:stefanie.larouche-boutin@canada.ca).

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

<Original signé par>

Benoît Dubreuil  
Directeur régional – Québec